

Scheibenstrasse 20 Postfach 1 3000 Bern 22

Tel. + 41 31 359 90 99 Fax + 41 31 359 90 98 info@spyq.ch

www.spvg.ch

Convocation à l'assemblée générale 2021/2022 de la SSPV

Date: le lundi 11 avril 2022 Heure: de 18h30 à 20h00 env.

Lieu: Comme l'année dernière, l'assemblée se déroulera par vidéoconférence.

Délai d'inscription: le lundi 28 mars 2022

Chers membres,

Vous êtes conviés à participer à notre assemblée des membres ordinaire 2021/2022 (durée env. 1h30). En raison de la situation sanitaire, nous allons à nouveau tenir l'assemblée générale par vidéoconférence. Si vous vous êtes inscrit par la poste ou par e-mail, vous recevrez une semaine avant l'assemblée un lien avec les instructions pour participer à la vidéoconférence.

Les demandes à l'assemblée générale doivent être adressées par écrit jusqu'au **28 mars 2022**, par la Poste à la SSPV, case postale 1, 3000 Berne 22, ou par e-mail à <u>info@spvg.ch</u>.

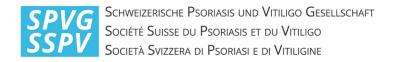
Si vous désirez consulter à l'avance les documents relatifs aux différents points à l'ordre du jour, vous pouvez les demander par la Poste à la SSPV, Case postale 1, 3000 Berne 22 ou par e-mail à info@spvg.ch.

Nous vous remercions de bien vouloir vous inscrire d'ici au **28 mars 2022** au moyen du formulaire ci-joint, ou par e-mail à info@spvg.ch.

Nous nous réjouissons de vous voir nombreux à participer à l'Assemblée générale.

Pour le Comité

lic. rer. pol. Niklaus Weiss, Président



Scheibenstrasse 20 Postfach 1 3000 Bern 22

Tel. + 41 31 359 90 99 Fax + 41 31 359 90 98 info@spvg.ch

www.spvg.ch

Ordre du jour

- 1. Election des scrutatrices et liste de présence
- 2. Adoption de l'ordre du jour
- 3. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale 2021
- 4. Adoption du rapport annuel 2021 du Comité
- 5. Présentation des rapports annuels 2021 des responsables de groupes régionaux
- 6. Adoption des comptes annuels 2021, avec le rapport de l'organe de révision, et décharge au Comité
- 7. Présentation de la stratégie 2022
- 8. Adoption du budget annuel 2022, avec fixation des cotisations des membres
- 9. Traitement des demandes du Comité et des membres
- 10. Divers